

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU conseil municipal n° 75-2024

DECISION MODIFICATIVE N° 1

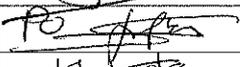
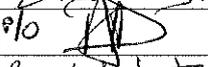
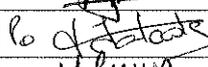
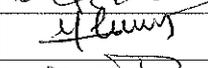
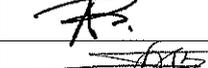
Nombre de membres en exercice 09
 Nombre de membres présents 06
 Nombre de suffrages exprimés 09
 VOTES : Contre 0 Pour 09
 Date de convocation : 26/09/2024

L'an deux mille vingt quatre, le 3 octobre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Estelle ARNAUD, Le Maire.

Objet : Considérant la délibération n°23/2024 du 21 mars 2024 approuvant le budget primitif 2024; Considérant la nécessité de souscrire un emprunt pour la réalisation de travaux sur le réseau d'eau; il est proposé une décision modificative en ce sens;

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2315 : Install., mat. et outil. tech.		125 000.00 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		125 000.00 €		
R 1641 : Emprunts en euro				125 000.00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées				125 000.00 €
Total		125 000.00 €		125 000.00 €
Total Général		125 000.00 €		125 000.00 €

Signataires :

ARNAUD Estelle	
CHARDRONNET Luc	
JALADE Véronique	
KOLLER Pascale	
LEROY Pierre	
MICHEL CAMUS	
POINSONNET Bertrand	
PROUVE Alain	
SENNERY Pierre	

Certifié exécutoire par Estelle ARNAUD, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/10/2024 et de la publication le 03/10/2024.
 31/10/2024

A Puy Saint André, le 03/10/2024.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Le Maire



